



# Présentation PARCOURSUP

**FCPE - CDPE 94**

**27 rue Waldeck-Rousseau**

**94600 Choisy-le-Roi**

**Tel : 01 46 77 83 80 / 07 67 27 83 54**

**E-mail : [contact@fcpe94.org](mailto:contact@fcpe94.org)**

**Internet : <https://fcpe94.jimdo.com/>**

# Présentation PARCOURSUP

## Qu'est ce que parcoursup ?

C'est la plateforme nationale d'admission pour la première année des formations de l'Enseignement Supérieur. Elle permet de s'informer sur les formations disponibles mais surtout de formuler des vœux et de recevoir vos propositions d'admission.

Elle suit un calendrier bien précis.

# Calendrier PARCOURSUP

**20 DECEMBRE 2018**

Ouverture du site PARCOURSUP pour que les candidats consultent l'offre de formation avant la phase d'inscription

**22 janvier 2019**

Inscription sur PARCOURSUP et ouverture de la période de saisie des vœux

**14 mars 2019 minuit**

Fin de la saisie des vœux

**Avril à mai 2019**

Examen des vœux des candidats par les différentes formations

**15 mai 2019**

Début de la phase principale

**Du 17 au 24 juin 2019**

Suspension des propositions pendant les épreuves écrites du baccalauréat

**25 juin 2019**

Ouverture de la phase complémentaire et 1<sup>er</sup> point d'étape

**5 juillet 2019**

Résultats du baccalauréat

**6 juillet 2019**

2<sup>ème</sup> point d'étape

**17 juillet 2019**

3<sup>ème</sup> point d'étape

**19 juillet 2019**

Fin de la phase principale

**14 septembre 2019**

Fin de la phase complémentaire et fin de PARCOURSUP

# Calendrier PARCOURSUP

## Les différentes périodes

### Novembre à janvier 2019

Recherche de l'orientation

Une fiche de dialogue sera rempli pour le conseil de classe du 1<sup>er</sup> trimestre. Les professeurs donneront des recommandations.

La plateforme ouvrira le **20 décembre 2018** soit quasiment un mois plutôt que l'année dernière

Inscription et saisie des vœux

L'inscription se fera à partir du **22 décembre 2018**.

# Calendrier PARCOURSUP

## Janvier 2019 à Mai 2019

Les vœux se feront jusqu'au **14 mars 2019**.

→ Les vœux sont au nombre de 10 et sans ordre de préférence.

Ces points sont quasiment comme l'année dernière. Finalement pas de changement par rapport à l'année dernière puisque le système avait bien fonctionné sur ces données.

Les lycéens ont jusqu'au **3 avril 2019** pour finaliser leur dossier et valider leur vœu.

→ En mars lors du conseil de classe du 2<sup>ème</sup> trimestre les vœux feront l'objet d'une fiche avenir avec appréciations des profs et avis du proviseur.

# Calendrier PARCOURSUP

## 15 mai au 19 juillet 2019

Les lycéens vont recevoir leur réponse et devront répondre en quelques jours **à partir de mi mai.**

La procédure complémentaire commencera **le 25 juin 2018.** Pas de changement de date par rapport à l'année dernière. Cette phase a pour but de retenter sa chance pour les lycéens qui ont essuyé des refus. Ils seront « épaulés » par la commission d'accès à l'enseignement supérieur de l'académie.

**Avant le 19 juillet** pour ceux qui ont une formation, ne pas oublier de vous inscrire dans l'établissement selon les modalités de chaque établissement. En revanche si vous obtenez une formation après le 15 juillet 2019, votre inscription dans l'établissement devra se faire **avant le 27 août 2019.**

# Les changements 2019

Les dates : ouverture de la plateforme 1 mois plus tôt (20/12/2018) et fermeture près de 2 mois plus tôt (19/07/2019).

→ L'inscription dans les établissements devra se faire au plus tard **fin juillet** pour ceux qui auront une formation.

Rang du dernier reçu : PARCOURSUP devrait indiquer le rang du dernier reçu dans chaque formation. Un candidat sur liste d'attente pourra ainsi jauger ses chances d'être reçu !

Réponses automatiques : Les bacheliers pourront indiquer à la plateforme d'accepter automatiquement un vœu si celui-ci est accepté. Une possibilité offerte après les épreuves écrites du bac. Cette option a été mise en place pour éviter de passer un été sans savoir où l'on va être accepté.

Les points d'étape : La plateforme consultera le lycéen pour échanger concernant sa situation et l'évolution de son choix

# Les points noirs de PARCOURSUP 2018

**La fin du tirage au sort** : Macron avait critiqué APB et son tirage au sort dans les filières « en tension » pour placer sa réforme PARCOURSUP. Ces filières touchaient principalement le droit, le sport et la psychologie. Cela représentait moins de 1% des effectifs. → Cela n'existe plus dans parcoursup mais en revanche cette nouvelle plateforme a mis en place des selections à l'entrée des facs !

**La remise à niveau** : C'est le « Oui, si », introduit par PARCOURSUP. Les candidats qui ont accepté une formation assortie de cette mention doivent suivre des cours de remise à niveau en parallèle du cursus classique.

En réalité sur le terrain c'est très compliqué car les moyens et le temps ne sont pas forcément mis en place pour aider les étudiants.

## Les points noirs de PARCOURSUP 2018

**Le calendrier** : Cette plateforme a permis aux étudiants de passer un été stressant car ils étaient constamment confrontés à l'incertitude de leur avenir. Certains établissements également ne pouvaient organiser leur rentrée sereinement car à la fin de l'été ils étaient encore en attente des étudiants qui attendaient toujours mieux !

**Filières technologiques et professionnelles lésées** : PARCOURSUP restreint moins les possibilités des étudiants qu'avec APB car la hiérarchie des vœux a été supprimée.

En revanche de nombreux étudiants sont restés sans solution au moment de la rentrée notamment ceux issus des filières technologiques et professionnelles. Pour beaucoup, ils n'ont pas donné signe de vie à la rentrée par conséquent ils n'ont pas été comptabilisés dans les naufragés de PARCOURSUP.